

Mention Biologie intégrative et agrosciences Biologie de la reproduction

RNCP20321 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	212, 118, 113
Code(s) ROME	K2402, A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université François Rabelais - Tours

<http://www.univ-tours.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel supervise et réalise des travaux de recherche et d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir et d'étendre la connaissance selon les règles éthiques.

Il valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels ou d'entreprises

Il peut collaborer avec des équipes de recherche privées ou publiques dans le cadre de transfert de technologies ou de projets de recherche et de développement

Il peut superviser et coordonner un projet, une équipe, un service, un laboratoire ou un département de recherche.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mise en place d'une étude scientifique dans le domaine d'activité concernée. Il contribue à la bonne réalisation de l'étude en y participant et en animant une équipe de techniciens e/ou animaliers. Il rédige le rapport d'activité et participe à l'interprétation des résultats avec les demandeurs de l'étude. Il peut aussi assurer la responsabilité d'un parc instrumental. Il gère les relations avec les sociétés de maintenance. Il assure le suivi de la qualité et le respect des normes, la fiabilité et la sécurité des essais.

Ce professionnel est amené à animer et diriger des équipes de techniciens, animaliers afin de coordonner les stratégies définies pour la réalisation de projets.

De part ses compétences acquises, il est capable de :

- planifier et définir un projet de recherche et développement
- réaliser la partie expérimentale du projet
- analyser les résultats et valoriser le projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans tous les secteurs où la connaissance de la biologie de la reproduction et du

développement embryonnaire sont importantes. Son activité est basée principalement sur les laboratoires de recherche des secteurs publics, hospitalier et privé. Les domaines visés sont la santé humaine, la recherche biomédicale, l'élevage des animaux de rente, la recherche agronomique et vétérinaire, les études toxicologiques réglementaires, la recherche en toxicologie, la biologie de la conservation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Titulaires du Master seul :

Agent de maîtrise en milieu médical centre d'assistance médicale à la procréation, agent de maîtrise dans les domaines de recherche et développement de l'industrie pharmaceutique (études toxicologiques, responsable d'animalerie...). Agent de maîtrise dans les domaines de recherche et développement de l'élevage des animaux de rente (agriculture)

Agent de maîtrise dans le domaine de la biologie de la conservation.

Titulaires du master + thèse :

Chercheur, enseignant chercheur, ingénieur de recherche dans les domaines décrits ci-dessus.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 108 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 044
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

OUI

NON

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20321/>